

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Code du produit : 89950263

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Industrie électrique et électronique, Utilisation industrielle ≤ 5 L

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Heraeus Romania S.R.L.  
Parcul Industrial INCONTRO  
307221 Chisoda

Téléphone : +40256301403

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : [sds@heraeus.com](mailto:sds@heraeus.com)  
(Heraeus Holding: EHS Chemical Safety)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : +49 6132-84463  
Numéro d'urgence international  
Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagenicité sur les cellules germinales, Catégorie 2	H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

**Intervention:**

P391 Recueillir le produit répandu.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques  
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ )  
néodécanoate de 2,3-époxypropyle  
4,4'-isopropylidènediphénol

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Mélange organique

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistre-	Classification	Concentration (% w/w)

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ )	25068-38-6 500-033-5 603-074-00-8 01-2119456619-26-XXXX	Skin Irrit. 2; H315 <b>Eye Irrit. 2; H319</b> Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 25 - < 30$
Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques	9003-36-5 500-006-8 01-2119454392-40-XXXX	Skin Irrit. 2; H315 <b>Skin Sens. 1; H317</b> Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 25 - < 30$
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5 247-979-2 01-2119431597-33-XXXX	Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 10 - < 20$
4,4'-isopropylidènediphénol	80-05-7 201-245-8 604-030-00-0	Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Repr. 1B; H360F STOT SE 3; H335 <b>Aquatic Chronic 2; H411</b>	$\geq 0,1 - < 0,25$

The registration numbers listed here are valid if the company listed in Chapter 1 is located in the EU. For ingredients without a registration number there is no registration, because due to the annual amount no registration is required or the substance or its use according to Article 2 of the REACH Regulation (EC 1907/2006) is excluded from registration.

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Le secouriste doit se protéger.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver à fond avec:  
Polyéthylène glycol 400.

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

Appeler un médecin.

- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion : Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.
- 

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Pulvérisateur d'eau

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes de silicium  
Oxydes de métaux

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.  
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).  
Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Porter un équipement de protection individuel.  
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
4,4'-isopropylidène-diphénol	80-05-7	VME (Poussières inhalable)	2 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Substances devant être assimilées à des substances toxiques pour la reproduction pour l'homme, Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		TWA (fraction inhalable)	2 mg/m <sup>3</sup>	2017/164/EU
Information supplémentaire: Indicatif				

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	29,39 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	104,15 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	0,0083 mg/cm <sup>2</sup>
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,7 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	62,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/kg p.c./jour
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12,25 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	12,25 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	8,33 mg/kg

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

		peau	systémiques	p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	8,33 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets locaux	0,75 mg/kg p.c./jour
4,4'-isopropylidènediphénol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,031 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,031 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,002 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,002 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,004 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,004 mg/kg p.c./jour

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques	Eau douce	0,003 mg/l
	Eau de mer	0,0003 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0254 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg
	Sédiment marin	0,0294 mg/kg
	Sol	0,237 mg/kg
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine	Eau douce	0,006 mg/l

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ )		
	Eau de mer	0,0006 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,018 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,996 mg/kg
	Sol	0,196 mg/kg
4,4'-isopropylidènediphénol	Eau douce	0,018 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,011 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	320 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,2 mg/kg
	Sédiment marin	0,24 mg/kg
	Sol	3,7 mg/kg

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Remarques : Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Le produit étant un mélange à base de plusieurs substances, la durabilité de la matière du gant ne peut pas être calculée à l'avance et elle doit être testée avant l'utilisation.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Type de Filtre recommandé:  
Filtre de type ABEK-P

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**



**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version 7.0      Date de révision: 04.08.2020      Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

Aspect	:	pâte
Couleur	:	rouge
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	> 200 °C (1.013 hPa)
Point d'éclair	:	> 100 °C(1.013 hPa)
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	<= 1.100 hPa (50 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,188 gcm <sup>3</sup> (23 °C, 1.013 hPa)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble (20 °C, 1.013 hPa)
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	1.000 mPa.s (23 °C)



**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,17 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2.230 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation de la peau

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation de la peau

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version 7.0                      Date de révision: 04.08.2020                      Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours  
Remarques : Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : positif

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : positif

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Remarques : Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai cytogénétique sur cellules germinales de mammifère (in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai cytogénétique sur cellules germinales de mammifère (in vivo)  
Espèce: Hamster  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 24 mois  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 104 semaines  
Résultat : négatif

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Résultat : négatif

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité à dose répétée**

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Espèce : Rat  
NOAEL : 50 mg/kg  
LOAEL : 250 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 14 sem.  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 250 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 13 sem.  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Espèce : Rat  
LOAEL : 120 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 a

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 4,2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CI50 : > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )



**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 62,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les microorganismes : CI50 : > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4,6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 10,2 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,73 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1,36 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 320 mg/l  
Durée d'exposition: 18 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 100 µg/l  
Durée d'exposition: 49 jr  
Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,37 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Mysidopsis bahia (Mysis effilée)  
Méthode: OPPTS 850.1350

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 5 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-E

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 89 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Composants:**

**Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre  $\leq 700$ ):**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,26  
octanol/eau

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,6  
octanol/eau

**4,4'-isopropylidènediphénol:**

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 5,1 - 67

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,4  
octanol/eau

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version 7.0                      Date de révision: 04.08.2020                      Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Remarques : When carried in single packaging or inner packaging of 5kg/5L or less, this material is not subject to the transport regulations, the single packaging or inner packaging must not be UN-approved but must be a good quality packaging and suitable for the medium.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines subs- : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version 7.0                      Date de révision: 04.08.2020                      Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

---

tances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)                      en compte:  
Numéro sur la liste 3  
  
4,4'-isopropylidènediphénol (Numéro sur la liste 66, 30)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).                      : 4,4'-isopropylidènediphénol

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)                      : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone                      : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)                      : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux                      : Non applicable

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)                      : 10: Liquides combustibles

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2                      DANGERS POUR  
L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles (R-461-3, France)                      : 51

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)                      : 4511

**Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour phrase H**

H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	:	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H360F	:	Peut nuire à la fertilité.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Muta.	:	Mutagenicité sur les cellules germinales
Repr.	:	Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2017/164/EU	:	Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2017/164/EU / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour

**PD 955 M SMT-ADHESIVE, 10,5 G, S14**

Version  
7.0

Date de révision:  
04.08.2020

Date de dernière parution: 10.10.2019  
Date de la première version publiée: 23.03.2017

50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

**Classification du mélange:**

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Muta. 2	H341
Aquatic Chronic 2	H411

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR